Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 003-210301354-20260918-20260918_055-DE

COMMUNE DE LALIZOLLE

Séance du 18 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Sylvain Conduché, Maire.

Présents : Mrs Arnaud, Conduché, Michel, Sinel et Stefanou, Mmes Besson, Chiron, Mialhe, Michel et Puravet

Excusé : Mr Desfarges

Formant la majorité des membres en exercice.
M. Stefanou a été désigné secrétaire.
Nombre de conseillers :
En exercice : 11
Présents : 10

Date de convocation : 14/09/2026
Date d'affichage : 14/09/2026

Délibération n°20260918_055

Objet : Décision modificative n°2 – Budget Commune

M. le Maire indique que, suite au départ du locataire, le logement situé au 3 Place de la Liberté doit faire l'objet de travaux importants pour pouvoir être remis à la location. Les devis s'élèvent à 79 513,90 € et un autre est attendu pour le remplacement de deux fenêtres de toit.

De plus, pour peaufiner les travaux du logement du 5 Chemin des Percières, il a paru judicieux de faire retirer les anciens radiateurs pour un montant de 1 551 €.

Un abondement de l'article 2135 pour un montant de 78 459 € est donc nécessaire tout comme la restitution des 6 606 €, en provenance du virement de crédit n°1, au compte 202.

N° DM	Date	Objet	Montant
2	18/09/2026	**Décision modificative n°2**	
		202 - Frais réalisation documents urbanisme	6 606,00
		2135 - Installations générales, agencements	78 459,00
		TOTAL INVESTISSEMENT	**85 065,00**
		TOTAL DEPENSES	**85 065,00**
		TOTAL GENERAL DES DEPENSES	**85 065,00**
		TOTAL GENERAL DES RECETTES	

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sylvain Conduché

MAIRIE DE LALIZOLLE 03450